


Procedure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2021/2694(RSP)
Résolution sur la situation en Haïti	Procédure terminée
Sujet	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde	
Zone géographique	
Haïti	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
20/05/2021	Débat en plénière		
20/05/2021	Décision du Parlement	T9-0252/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2694(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0282/2021	19/05/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0283/2021	19/05/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0284/2021	19/05/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0285/2021	19/05/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0286/2021	19/05/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0287/2021	19/05/2021	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B9-0282/2021	19/05/2021		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0252/2021	20/05/2021	EP	Résumé

Résolution sur la situation en Haïti

Le Parlement européen a adopté par 639 voix pour, 23 contre et 31 abstentions, une résolution sur la situation en Haïti.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renouveau, Verts/ALE, ECR et The Left.

Ces dernières années, Haïti a connu plusieurs vagues de mobilisations de grande ampleur contre la vie chère, l'autoritarisme et la corruption. La crise politique actuelle est liée et proportionnelle à la détérioration de tous les indicateurs sociaux, économiques, de sécurité et de droits humains. En outre, entre août 2020 et février 2021, environ quatre millions de personnes en Haïti ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë qui a été exacerbée par la pandémie de COVID.

La résolution a souligné que l'échec des élections en octobre 2020 a amené un régime de gouvernement par décrets, et que les rumeurs de coups d'État manqués traduisent une instabilité politique et sociale croissante en Haïti.

L'opposition politique et les groupes de la société civile affirment que le mandat du président Moïse a pris fin le 6 février 2021. Cependant, Jovenel Moïse refuse de démissionner, car il considère que son mandat a commencé en février 2017. En conséquence, des milliers d'Haïtiens manifestent depuis le 14 janvier 2021 contre la prolongation d'un an du mandat du président Moïse. Ces protestations sont réprimées par la force.

Le Parlement a exhorté les autorités haïtiennes à organiser des élections législatives, locales et présidentielles libres, justes, transparentes et crédibles, et à garantir une sécurité durable pendant ces processus électoraux. Tant que les conditions de transparence, d'équité et de démocratie ne seront pas remplies, l'UE ne devrait pas apporter de soutien financier et technique aux processus électoraux. Le Parlement a insisté sur l'importance d'un système judiciaire indépendant et plus accessible.

La résolution a souligné la nécessité d'une réponse immédiate et coordonnée des autorités haïtiennes pour prévenir la violence, s'attaquer à ses causes profondes et mettre fin à l'impunité des responsables. La réforme du système judiciaire et la lutte contre la corruption doivent rester une priorité.

Pour leur part, les autorités haïtiennes sont appelées à :

- assurer une meilleure gouvernance à tous les niveaux de l'État et de la société, y compris la lutte contre la corruption et le clientélisme;
- faire la lumière sur les soupçons de fraude et de mauvaise gestion des fonds internationaux reçus suite au tremblement de terre de 2010 et à punir les auteurs;
- mettre en œuvre des mesures qui assurent l'enregistrement et la protection des enfants, tant sur le plan physique que psychologique, et faire respecter l'obligation scolaire.
- prendre les dispositions nécessaires pour recevoir les vaccins COVID-19.

Tout en se félicitant de l'allocation de 17 millions d'euros par l'UE afin de soutenir les plus vulnérables en Haïti et dans d'autres pays des Caraïbes, le Parlement a demandé à l'UE de continuer à fournir des fonds à Haïti afin de faire face à la grave insécurité alimentaire et à la malnutrition qui ont été exacerbées par la pandémie de COVID-19.